



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Savoie – 7 894 habitants

RECRUTE

Deux agents d'entretien des locaux (H/F)
Temps non complet 17h30

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France.

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de l'unité technique bâtiment nettoyage ou de son adjoint, l'agent effectue seul les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité ou d'un établissement d'enseignement (sols, murs, vitres, mobiliers, équipements).

Missions principales

- Nettoyer des locaux administratifs, techniques ou spécialisés.
- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes données.
- Utiliser des équipements spécifiques de nettoyage.
- Manipuler et porter des matériels et des machines.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- Contrôler l'état de propreté des locaux et identifier les surfaces à désinfecter.
- Trier et évacuer les déchets courants.
- Entretien et ranger couramment le matériel utilisé.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.
- Participer à la mutualisation des moyens humains et techniques du Centre technique municipal.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail.
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable hiérarchique.

Compétences et qualités requises

- Discrétion et confidentialité requise lors de l'accès dans les locaux.
- Autonomie.
- Dynamisme.
- Polyvalence et disponibilité.
- Connaissance des règles d'hygiène et de propreté spécifiques aux locaux nettoyés.

Conditions particulières d'exercice du métier

- **Pour l'un des deux postes, l'agent travaillera au sein de l'équipe volante et ne sera pas affecté à un site en particulier.**
- Intervention en dehors des horaires d'ouverture au public.
- Horaires réguliers ou décalés, compatibles avec des emplois à temps non complet.
- Déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents.
- Pénibilité physique : station debout prolongée, port de charges.
- Manipulation de détergents.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

Statut et rémunération

- Agent de la fonction publique territorial, grade d'adjoint technique, adjoint technique ppl de 2e classe, adjoint technique ppl de 1^{ère}.
- Poste à temps non complet 17h30 à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2023.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. Recrutement@saintjeandemaurienne.fr / Avant le **18 août 2023**